

Publication du compte-rendu de l'audition de l'OPECST

25 avril 2019



L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a publié [le compte-rendu](#) de l'audition qu'il a [organisée le 17 janvier dernier](#) sur le thème « Utilisation des animaux en recherche et alternatives à l'expérimentation animale : état des lieux et perspectives ».



Les conclusions données des pages 7 à 14 retiennent que :

- le **bien-être des animaux** est pris en compte par la réglementation
- le **remplacement** ne permet en général pas d'appréhender la complexité du vivant
- les **modèles animaux** ne sont pas parfaits
- **durcir la réglementation** en Europe pèserait sur la compétitivité de la recherche et encouragerait la délocalisation vers des pays où le bien-être des animaux serait moins pris en compte
- **l'information** du grand public est insuffisante
- pendant **les études**, l'accès aux modèles animaux doit être limité à la fin du cursus universitaire de biologie et comporter une formation à l'éthique et à la bientraitance des animaux
- les méthodes **in silico, in vitro et in vivo** ne répondent pas aux mêmes questions, sont avant tout complémentaires et doivent être combinées pour tirer parti des avantages de chacune

- il n'y a pas de **financement** spécifique pour les méthodes alternatives, il est intégré dans chacun des programmes scientifiques

- la création d'une **centre 3R** et la publication des **résultats négatifs** seraient utiles.

Les rapporteurs recommandent de développer :

- la **biosurveillance** et les études **épidémiologiques** via le big data

- les **algorithmes** de l'intelligence artificielle

- la publication des **résultats négatifs**

- la **formation** à l'éthique et à la bientraitance des animaux dans le cursus universitaire

Ils recommandent aussi de limiter l'utilisation d'animaux en travaux pratiques à l'enseignement supérieur.